

Objectif :

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

- d'assurer sa propre sécurité, celle de la victime ou de toute autre personne et transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention ;
- de réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée ;
- de réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe.

Public : personnel de l'entreprise avant leur départ à la retraite

Pré-requis : aucun

Formateur : agréé par l'INRS depuis 2013. Spécialiste des questions de prévention et sécurité au travail.

Durée : 7 heures

Nb de participants : 10 maximum

Moyens pédagogiques :

- mannequins adulte, enfant, nourrisson
- défibrillateur de formation
- matériel de simulation

Méthodes pédagogiques :

- expositive (théorie)
- démonstrative (par le formateur)
- active (mises en situation)

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction : 100%

Formation aux gestes qui sauvent pour les salariés partant à la retraite

Depuis le 21 avril 2021, les salariés peuvent bénéficier, avant leur départ volontaire à la retraite, d'une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent. Un décret est paru le 20 avril 2021 au Journal officiel en application de la loi du 3 juillet 2020.

Proposée par l'employeur, cette sensibilisation permettra au salarié, avant son départ volontaire à la retraite, d'acquérir les compétences nécessaires pour :

- assurer sa propre sécurité, celle de la victime ou de toute autre personne et transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention ;
- réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée ;
- réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe.

Cette sensibilisation se déroule pendant l'horaire normal de travail et peut être dispensée par les organismes habilités à la formation aux premiers secours.

Modalités d'évaluation

Suivre de façon assidue la formation, réaliser les gestes de premiers secours. Il n'est pas demandé que les gestes de secours soient effectués de manière « parfaite » ; ce qui prime est le résultat à atteindre (l'efficacité).

Attestation de formation

Une attestation de formation est délivrée en fin de formation.

Possibilité de validation partielle : non

Contenu de la formation

Réaliser une protection adaptée

Etre capable de reconnaître et de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

Examiner la victime et faire alerter les secours

Secourir

Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (les) victime(s)

La victime saigne abondamment

La victime s'étouffe

La victime ne répond pas mais elle respire

La victime ne répond pas et ne respire pas

Lieu : inter ou intra-entreprise

Tarif : nous consulter

Dates : à définir avec vous



Personnes en situation de handicap, prenez contact avec nous en amont de la formation pour une adaptation des modalités de la formation en fonction de vos besoins.

Il n'est pas demandé que les gestes de secours soient effectués de manière « parfaite » ; ce qui prime est le résultat à atteindre (l'efficacité).

Actualisation : février 2023

Remise d'un livret pédagogique (photo non contractuelle)

